

Les conseillers numériques

13 millions de Français ont des difficultés avec les usages numériques. Pour les accompagner, l'Etat finance la formation et le déploiement de

4 000 conseillers numériques

A QUOI SERT LE CONSEILLER ?

Il accompagne l'utilisateur pour :



Maitriser les bases du numérique :

- prendre en main un équipement informatique
- envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- apprendre les bases du traitement de texte
- installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone...



Et plus généralement :

- échanger avec ses proches
- trouver un emploi ou une formation
- accompagner son enfant
- découvrir les opportunités de son territoire
- mieux connaître le numérique...

POURQUOI DEVENIR CONSEILLER NUMÉRIQUE ?




Exercer un métier :

- D'avenir
- Qui a du sens
- Aux missions diversifiées

Au sein d'un dispositif :

- Rémunérateur
- Formateur, au début et en continu
- Fédérateur, qui vous permettra de partager avec d'autres conseillers, au niveau local et national

QUELLES SONT SES COMPÉTENCES ?

-  Accompagner l'utilisateur individuellement dans ses démarches
-  Organiser et animer des ateliers individuels ou collectifs de formation
-  Faire une démarche administrative à la place d'un usager grâce à Aidants Connect



COMMENT DEVENIR CONSEILLER NUMÉRIQUE ?

RDV sur la plate-forme

www.conseiller-numerique.gouv.fr/
rubrique « devenir conseiller »



Vous remplissez un **formulaire simple** pour vous inscrire.

Vous êtes **mis en relation** avec les structures accueillantes (mairies, associations, etc).

L'essentiel des échanges se fait ensuite par mail, **c'est rapide et direct.**